

A QUI S'ADRESSER ?

SUR RENDEZ-VOUS !

Assistante sociale : 02 35 10 28 33

Infirmière : 06 47 33 07 83

Adresse mail :

pass.fecamp@ch-fecamp.fr

Composition de l'équipe :

- Un médecin
- Une assistante sociale
- Une infirmière



OÙ NOUS RETROUVER ?



Centre Hospitalier Intercommunal du Pays des Hautes Falaises (CH de Fécamp)

100 Avenue du Président Mitterrand

76400 Fécamp



La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S)

Vous avez un problème de santé et vous
n'avez pas de couverture sociale ?

Une consultation médicale vous est
proposée !



LA SANTE, UN DROIT POUR TOUS !

Une P.A.S.S

Dans le cadre de la loi d'orientation et de la lutte contre les exclusions n°98-657 du 29 juillet 1998, des PASS sont créées. Il en existe aujourd'hui près de 400 à l'échelle nationale dont 27 situées en Normandie. Ce sont des unités médico-sociales dotées d'une équipe pluridisciplinaire.

Sa mission est de proposer un accès aux soins aux personnes en situation de précarité et de les accompagner dans les démarches nécessaires à l'ouverture de leurs droits sociaux par le biais de cinq objectifs :

- L'accueil,
- L'accès aux droits,
- L'accès aux soins
- La prise en charge sociale,
- La prévention.

Leur rôle est essentiel dans le système de soins pour :

- Etre un des observatoires de la santé,
- Garantir à tous un accès à des soins de qualité
- Réduire les inégalités sociales de santé,
- Orienter les patients dans le parcours de soins,
- Eviter les recours inadaptés aux urgences et les hospitalisations inutiles,
- Assurer un lien entre la ville et l'hôpital,
- Proposer des solutions aux situations complexes grâce à l'expertise médico-sociale et ses acteurs.

POUR QUI ?

Vous êtes ... :

- Jeunes
- Familles
- Personnes isolées
- Personnes âgées
- Étrangers en situation irrégulière

POURQUOI ?

Vous rencontrez des difficultés d'accès aux soins et vous n'avez pas de couverture sociale

Vous voulez connaître vos droits :

- Ouverture de droits
- Dossier CSS (Complémentaire Santé Solidaire)

Vous n'avez pas de mutuelle

Vous avez besoin d'un équipement optique, dentaire, auditif et vous n'avez pas les moyens de le financer (sous conditions de ressources)

COMMENT ?

Rencontre avec un médecin au Centre Hospitalier de Fécamp

Possibilité de soins infirmiers

Délivrance d'une prescription médicale jusqu'à régularisation des droits

Possibilité de faire le point sur vos droits et apport d'une aide administrative afin d'ouvrir des droits et d'avoir une complémentaire santé

Proposition de devis pour adhérer à une complémentaire santé

Obtention d'une aide financière exceptionnelle (sous conditions de ressources) dans le cadre de l'accès aux soins